RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2002 B 08616
Numéro SIREN : 442 222 535
Nom ou dénomination : ABERCROMBIE & KENT FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 27/07/2017 sous le numéro de dépôt 77316

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 27-07-2017

N° DE DEPOT : 2017R077316

N° GESTION : 2002B08616

N° SIREN : 442222535

DENOMINATION : ABERCROMBIE & KENT FRANCE

ADRESSE : 5 Passage d Enfer 75014 Paris

DATE D'ACTE : 23-06-2017

TYPE D'ACTE : Décision(s) de l'associé unique

NATURE D'ACTE : Changement de président

Abercrombie & Kent France SAS

Société par Actions Simplifiée
au capital de 40.000 euros
Siège social : 5 Passage d'Enfer 75014 Paris

R.C.S Paris 442 222 535

PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 23 JUIN 2017

L'an deux mille dix-sept,
Le 23 juin à 10 heures,

Dans les locaux situés à Cheltenham,

La société Sanctuary Retreats Ltd, représentée par Madame Rebecca Brown, Associé unique de la Société, convoquée par le Président de la Société, a pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Nomination du nouveau Président suite à la démission de Mme Rebecca Brown;
- Pouvoirs pour les formalités.

Madame Rebecca Brown est désignée pour assumer les fonctions de Président de séance.

Janine Swart assume les fonctions de Secrétaire.

Le Commissaire aux Comptes de la Société, le cabinet KPMG AUDIT, représenté par Monsieur John Evans, dûment convoqué, est absent et excusé.

Le Président met à la disposition du Bureau :

- une copie de la lettre de convocation de l'associé
- la copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes et l'avis de réception
- la feuille de présence
- un exemplaire des statuts de la Société
- le rapport du Président
- le texte des résolutions.

L'associé unique a pris les décisions ci-après rapportées :

Première décision

L'Associé unique, après avoir pris connaissance du rapport du Président, prend acte de la décision de Madame Rebecca Brown de démissionner de son mandat de Président de la Société avec effet à compter du 30 juin 2017.

Deuxième décision

L'Associé unique décide de nommer, à compter du 30 juin 2017, pour une durée indéterminée, Monsieur Robin Perry, né le 3 juillet 1975 à Stroud, Gloucestershire, de nationalité britannique, demeurant Tirlebrook House, Oxenton, Cheltenham GLS2 9SE.

Monsieur Perry a préalablement fait savoir qu'il accepte lesdites fonctions et a précisé qu'il satisfait les obligations légales et n'est frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de lui interdire d'exercer ce mandat.

Troisième décision

L'associé unique décide que Monsieur Perry ne percevra pas de rémunération au titre de son mandat de Président mais pourra prétendre au remboursement des frais exposés dans le cadre de l'accomplissement de son mandat sur présentation de justificatifs.

Quatrième décision

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour effectuer toutes déclarations et/ou formalités rendues nécessaires par les présentes délibérations.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'associé unique.

RBBrown